

Avis de constitution

SOCIETE « TRAORE ET FRERES CONFECTION DE PECHE »

Siège Abidjan Port-bouet jean folie non loin du  
carrefour casier, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRAORE ET FRERES CONFECTION  
DE PECHE »

Objet : -MAREYEUR DEMI-GROSSISTE  
-CONFECTION DE MATERIELS DE PECHE,  
RAMENDAGE ET RADEAU  
-VENTE DE BAMBOUS ET FEUILLES DE COCO  
-TRANSFERT D'ARGENT  
-MOBILE MONEY  
-IMPORT ET EXPORT  
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-bouet jean folie non loin du  
carrefour casier, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13215 du 18/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78226/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

